

Contact : Emilie Petitguyot, [emilie.petitguyot@debat-cndp.fr](mailto:emilie.petitguyot@debat-cndp.fr) – 0694 25 01 65  
Marie-Alix Espindola, [marie-alix.espindola@debat-cndp.fr](mailto:marie-alix.espindola@debat-cndp.fr) – 0694 20 74 13

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 juin 2018

### Atelier et auditions

Le débat public sur le projet minier Montagne d'Or se poursuit pendant le mois de juin. Des rencontres sont programmées entre le 15 et le 18 juin :

Un atelier sur le thème « Emploi, formation et effets socio-économiques » se tiendra à Cayenne, le samedi 16 juin, à 9h, salle Soleil Levant, Chez Nana (35, rue du 14-22 juin 1962). Cet atelier a été ajouté par la commission particulière du débat public en avril, à la suite des premières sessions et pour répondre à la forte mobilisation des habitants de l'île de Cayenne. Un atelier est un espace de travail et d'approfondissement de thématiques précises ; seuls certains aspects du projet pourront être abordés lors de cette réunion. L'emploi et la formation, les effets potentiels du projet sur le développement du territoire seront privilégiés. La CPDP a sollicité des interventions de cadrage de la part de services administratifs et des informations de la part d'acteurs du territoire impliqués sur ces aspects. La participation à cet atelier se fait sur inscription, dans la limite de 200 personnes. Les inscriptions sont possibles par courriel : [montagnedor@debat-cndp.fr](mailto:montagnedor@debat-cndp.fr) ou par téléphone : 0594 30 37 31.

Depuis l'ouverture du débat public, le 7 mars, de nombreuses contributions ont été apportées au débat, les questions et prises de position ont pu être faites en réunions ou sur la [plateforme participative](#). Pour mesurer comment les acteurs du territoire ont entendu ces échanges et y réagissent, la CPDP organise des auditions le 16 juin, à 16h, à Cayenne et le 18 juin, à 15h, à Saint-Laurent-du-Maroni. Ces auditions sont un moment assez formel du débat public permettant aux acteurs institutionnels, associatifs et sociaux du territoire, aux corps constitués et aux élus, de présenter une synthèse de leurs opinions sur le projet et l'éventuelle évolution de leur analyse au cours du débat. Les intervenants sont des délégués, chaque structure dispose du même temps de parole. Les auditions se tiennent en présence des membres de la commission particulière, ainsi que du maître d'ouvrage. Les représentants de la presse sont invités. Les auditions seront filmées, retransmises en direct sur la page Facebook du débat [@MontagneDOr.DebatPublic](#) et resteront consultables par la suite sur le site du débat public (<https://montagnedor.debatpublic.fr>).

La participation à ces auditions est donc ouverte aux acteurs institutionnels, associatifs et sociaux du territoire, aux corps constitués et aux élus et se fait sur inscription préalable, jusqu'au lundi 11 juin à 12h, à l'adresse suivante : [montagnedor@debat-cndp.fr](mailto:montagnedor@debat-cndp.fr).

## Encore un mois pour débattre

Le débat se déroule jusqu'au 7 juillet 2018. Il reste donc encore un mois pour participer en ligne (<https://montagnedor.debatpublic.fr>), par courrier (lettres T mises à disposition du public dans des mairies, des institutions et distribuées lors de tractages) ou en venant rencontrer la commission dans les bureaux du débat (3, rue Félix Eboué à Cayenne). Toutes les questions posées pendant le débat, que ce soit en réunion publique ou *via* ces modes de participation, sont recueillies par la commission particulière qui s'assure qu'elles recevront une réponse de la part du maître d'ouvrage.

Le contenu de chaque réunion du débat public est accessible sur le site internet du débat, sur la page des « rencontres publiques » (<https://montagnedor.debatpublic.fr/les-rendez-vous/les-rencontres-publiques>): les verbatims, les supports de présentation, les enregistrements etc. sont des éléments riches d'informations. [Les fiches thématiques](#) rédigées par le maître d'ouvrage (sur les risques, la biodiversité, les métaux lourds, la fosse) sont en ligne (<https://montagnedor.debatpublic.fr/le-projet/documents-compagnie-miniere>) et disponibles dans les locaux du débat public.

[6 cahiers d'acteur](#) (<https://montagnedor.debatpublic.fr/exprimez-vous/les-cahiers-d-acteurs>) ont été publiés à ce jour. Ils ont été rédigés par la Chambre de commerce et d'industrie, le WWF, France Nature Environnement, le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et Kwata, France Nature Environnement et Guyane Nature Environnement, Guyane Nature Environnement. 3 cahiers supplémentaires ont été reçus par la CPDP et sont en cours d'édition. Ils proviennent du collectif AZAD (AmaZone A Défendre), de l'association NEMO (Non à l'Exploitation de la Montagne d'Or) et du collectif Or de question.

Le rapport définitif de l'expertise indépendante sur la cyanuration demandée par la Commission nationale du débat public, à Monsieur Pol Urien est également disponible (<https://montagnedor.debatpublic.fr/le-projet/expertises-complementaires>).

L'ensemble de ces informations est à la disposition de tous, pour permettre l'information sur le projet Montagne d'Or, la compréhension des enjeux qui y sont liés et l'expression de l'opinion de chacun, jusqu'à la clôture du débat public, le 7 juillet 2018.

